

Vos questions / nos réponses

## Ma mère a un problème d'alcool??

Par [Profil supprimé](#) Postée le 26/04/2014 23:35

Bonjour ou bonsoir

J'ai 14 ans et il y a 2ans ma mère buvait en cachette. Elle me l'avait avoué et m'avait expliqué que son père buvait aussi quand elle était jeune et c'était aussi parce qu'elle était triste. Depuis deux ans et encore maintenant il y a des soirs où elle recommence. J'en suis sûre. J'ai parlé avec elle et au début de l'année 2013 elle était allée voir un médecin. Cependant depuis ce moment la je sais qu'elle a recommencé. En fait elle met un peu d'alcool fort qu'elle mélange avec une bouteille de coca et elle l'a cache. Elle me dit que c'est juste pour se détendre mais elle est très sensible a l'alcool et je sais quand elle en prend parce qu'elle a tout de suite un comportement bizarre après. Je sens qu'elle ne fait pas que ça pour se détendre mais aussi parce qu'il y a un problème. J'ai souvent éclaté en pleurant devant et elle me "rassurait" et à chaque fois quelques jours passaient puis elle recommençait. Du moins je le crois car à chaque fois que je lui en parlait elle me disait que j'étais parano et que je me faisais des films. Mais pour moi c'est clair: elle boit en cachette. Je déteste le soir car j'ai toujours cette appréhension de : est ce qu'elle a bu? Est ce qu'elle a pas bu?

Ce soir j'en ai marre, je sature et je suis en pleure en écrivant ce message. Je ne veux pas en parler à mon père car il est trop préoccupé par son travail et je n'ai pas non plus envie d'en parler a mon frère. Et puis en parler a ma mère serait une perte de temps puisqu'elle nie tout en bloc. Aidez moi et merci d'avance.

J

---

**Mise en ligne le 28/04/2014**

Bonjour,

La situation que vous décrivez semble lourde à porter seule sur vos jeunes épaules. Comme vous l'avez repéré, votre mère est en difficulté. Boire parce qu'on est triste, boire pour se détendre masque ou apaise vraisemblablement une problématique intérieure qu'elle n'arrive pas pour l'instant à gérer autrement. Il serait judicieux pour votre mère de consulter à nouveau, le médecin qu'elle a déjà vu ou un autre, pour être aidée dans la gestion de ses consommations mais aussi de ce que cela "cache".

Il nous semble que vous aussi avez besoin d'aide et c'est d'ailleurs ce que vous nous demandez en fin de message. Pour que vous puissiez être aidée il peut être judicieux de vous ouvrir de cette situation, à vos proches et/ou à des professionnels. Ne pas vouloir en parler à votre père, à votre frère vous prive d'une source possible de soutien. S'ils étaient au courant de ce qui se passe et des difficultés dans lesquelles cela vous

plonge, ils auraient très certainement une autre attitude vis à vis de vous mais aussi vis à vis de votre mère, l'encourageant probablement eux aussi à consulter. Garder tout ça pour vous n'est peut être pas la meilleure des solutions, vous dites vous même être arrivée à saturation.

Comme nous l'évoquions, vous avez aussi la possibilité de vous adresser à des professionnels pour un autre type de soutien cette fois, plus neutre, plus distancié mais forcément bienveillant. Vous pourriez de votre propre chef, sans demander aucune autorisation à personne, vous adresser dans divers lieux pour bénéficier de cette aide. Ce pourrait être dans une "Maison des adolescents", un "Point Accueil Ecoute Jeunes" (PAEJ) mais également dans un "Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie" (CSAPA). Les deux premiers lieux, comme leurs noms l'indiquent, sont dédiés aux jeunes confrontés à toutes sortes de difficultés, de souffrances, de questionnements. Le CSAPA est un lieu de soin spécialisé dans les addictions proposant de recevoir les proches pour du soutien, du conseil. Quel que soit le lieu que vous pourriez choisir, vous y serez reçue de manière confidentielle et gratuite.

Paris est grand pour pouvoir vous orienter au hasard des arrondissements mais si l'idée d'une consultation vous intéresse, vous pourrez la trouver sur notre site dans la rubrique "[Adresses utiles](#)" ou tout simplement nous recontacter pour cela. Bien évidemment, notre service se tient à votre disposition si vous souhaitez revenir plus précisément sur vos difficultés à vivre cette situation, vos appréhensions à en parler... Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe), au 01 70 23 13 13 (appel non surfacturé depuis un portable), ou encore par tchat.

Cordialement.

---